



*Publié le 11 octobre 2023*

Chers Membres, chers lecteurs, chères lectrices,

L'Assemblée Plénière du Conseil de Développement s'est tenue le 1er juin dernier.

**A cette occasion, les services de la CASA ont présenté:**

- › [Le dispositif CAS'ALABRI](#) qui permet de proposer gratuitement aux habitants un diagnostic sur la vulnérabilité de leur habitat au risque inondation.
- › Le Conseil est particulièrement attentif aux actions de la CASA concernant la protection des biens et des personnes dans la lutte contre les inondations.

**Par ailleurs,** les Vice-Présidents du CDD se sont succédés pour présenter:

- › le diagnostic territorial de la CASA. La Communauté d'Agglomération a lancé une démarche de révision du SCOT valant PCAET et PDM dont la première étape a consisté à l'élaboration d'un diagnostic territorial. Le CDD a été saisi pour y apporter son regard et proposer l'identification de nouveaux enjeux. Après de nombreuses réunions transversales mobilisant les représentants de la société civile, un avis : « Regard sur le diagnostic territorial » a été formalisé et présenté aux services de la CASA le 12 juillet.

**Mais aussi**

Après avoir participé activement à l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial, le CDD sera mobilisé pour participer à sensibiliser la population.

A l'instar du travail sur le littoral ou sur le tourisme durable, le Conseil de Développement apporte une contribution notable aux élus communautaires pour les aider à conduire leurs politiques publiques. Bien évidemment c'est avec impatience que ses membres attendent un retour sur leurs préconisations.

**L'évènement de l'année !**

A l'occasion de ses vingt années d'activité, le Bureau du Conseil a décidé d'organiser un colloque sur le thème de l'eau et du territoire. Il se tiendra à la Villa Eilenroc en fin d'année 2023.

Bernard TOMASINI

Préfet de Région Honoraire

Président du CDD de la CASA